

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Paluel-chute-generateur-de-vapeur>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Paluel : Chute d'un générateur de vapeur**

31 mars 2016

France : Paluel : Chute d'un générateur de vapeur

Le 31 mars 2016 à 13h00, lors d'une opération de manutention d'un générateur de vapeur, dans le bâtiment réacteur de l'unité n° 2, celui-ci a basculé de sa hauteur.

Ce que dit EDF :

Les expertises sont lancées suite à l'accident de manutention industriel sur l'unité de production n° 2

14/04/2016

Suite à l'accident de manutention industriel du 31 mars 2016, un programme d'inspections comprenant des contrôles télévisuels a été engagé.

Des modélisations 3D sont en cours de réalisation. Elles vont permettre de définir les modalités de reprise des opérations de manutention du générateur de vapeur.

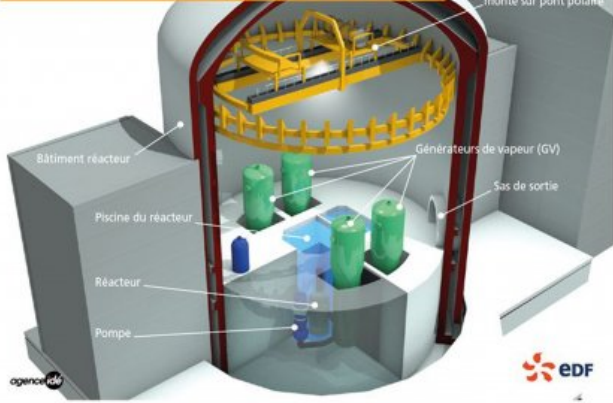
Une équipe pluridisciplinaire d'experts EDF a été constituée et travaille avec les équipes de la centrale de Paluel à la gestion de cet aléa industriel : la reprise de la manutention de ce générateur de vapeur, la réalisation d'expertises approfondies sur la partie de l'installation concernée et l'identification des travaux de réparation liés à l'accident.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-paluel/actualites/les-expertises-sont-lancees-suite-a-l-accident-de-manutention-industriel-sur-l-unite-de-production-ndeg2-0>

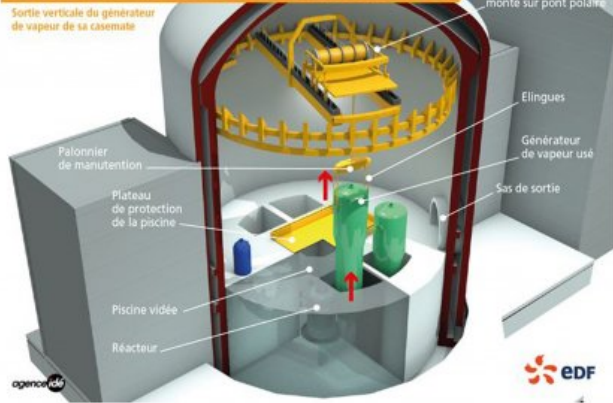
Accident de manutention : infographies pédagogiques

05/04/2016

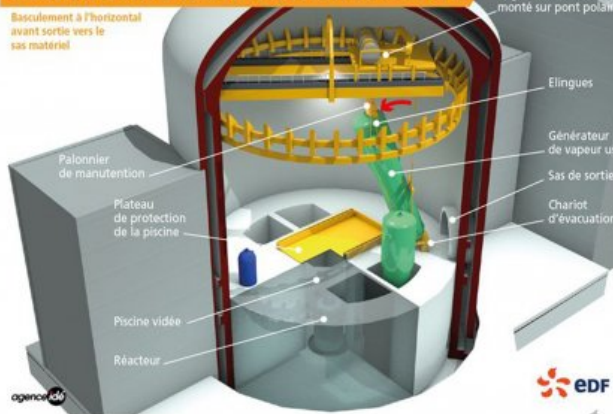
BÂTIMENT RÉACTEUR 1300 MW - 4 GÉNÉRATEURS DE VAPEUR



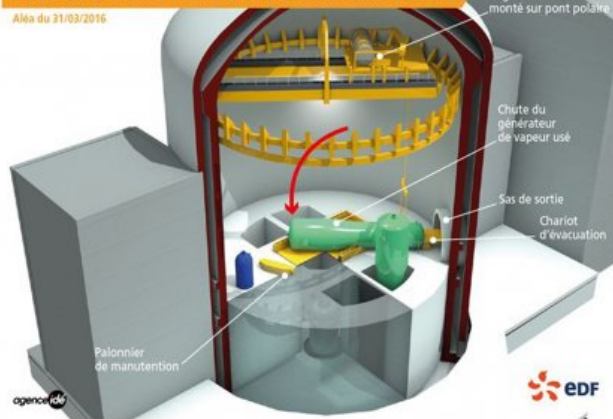
OPÉRATION DE REMPLACEMENT D'UN GÉNÉRATEUR DE VAPEUR



OPÉRATION DE REMPLACEMENT D'UN GÉNÉRATEUR DE VAPEUR



OPÉRATION DE REMPLACEMENT D'UN GÉNÉRATEUR DE VAPEUR



Accident de manutention : aucun impact sur la sûreté et l'environnement

04/04/2016

Jeudi 31 mars 2016, un accident de manutention s'est produit dans le bâtiment réacteur de l'unité n° 2, à l'arrêt depuis mai 2015 et dont la cuve est déchargée totalement de son combustible.

L'intervenant légèrement blessé est rentré à son domicile vendredi 1er avril 2016 en fin de matinée.

L'événement n'a eu d'impact ni sur la santé des intervenants, ni sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'est rendue sur le site dès jeudi soir pour mener une inspection réactive et est repartie.

Lors d'une opération de manutention d'un générateur de vapeur usé, réalisée dans le cadre de son remplacement, celui-ci a basculé de sa hauteur pour s'immobiliser au sol. Les premiers éléments de contrôles, réalisés par une équipe technique d'EDF, permettent d'établir que le générateur de vapeur est positionné en partie sur le béton du bâtiment réacteur, et en partie sur les plateaux de protection de la piscine du bâtiment réacteur, qui ont pour certains été endommagés.

Les expertises nécessaires sont lancées. « Ce chantier a été préparé de manière très professionnelle. Nous avons fait réaliser à chaque étape de la préparation des expertises et inspections successives par deux organismes indépendants. Toutes les préconisations des experts ont été appliquées et rien ne pouvait laisser supposer a priori ce qui s'est produit » souligne Brice Farineau, Directeur de la centrale de Paluel. Deux générateurs de vapeur usés ont été extraits du bâtiment réacteur en toute sécurité et toute sûreté ces deux dernières semaines.

La visite décennale de l'unité numéro 2 se poursuit, de nombreux chantiers sont en cours et les activités de production continuent sur le site en toute sûreté.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-paluel/actualites/accident-de-manutention-aucun-impact-sur-la-surete-et-l-environnement>

Accident de manutention à la centrale de Paluel

Publié le 31/03/2016

Le jeudi 31 mars 2016 à 13h00, lors d'une opération de manutention d'un générateur de vapeur, dans le bâtiment réacteur de l'unité n° 2, celui-ci a basculé de sa hauteur.

Cette pièce de 22 mètres de haut a basculé sur la dalle en béton du bâtiment réacteur.

Trois personnes choquées suite à l'événement ont été prises en charge par les équipes médicales de la centrale. L'une d'entre elles fait l'objet d'examen complémentaires.



Le réacteur de l'unité de production n° 2, à l'arrêt pour maintenance depuis mai 2015, est déchargé de son combustible.

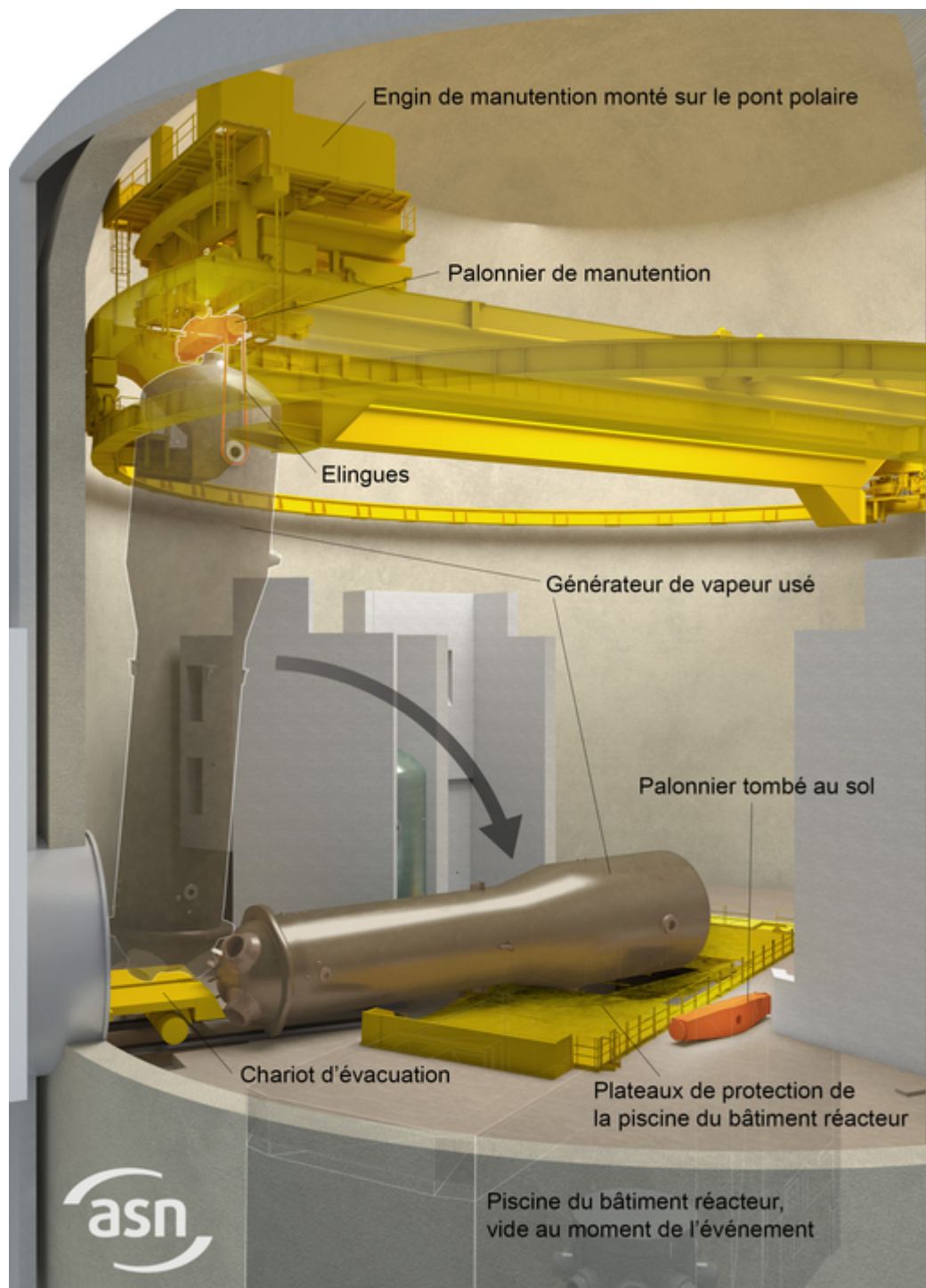
L'événement n'a aucun impact, ni sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

Les expertises sont en cours pour connaître les causes de l'événement.

L'autorité de sûreté nucléaire a été informée de l'événement.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-paluel/actualites/accident-de-manutention-a-la-centrale-de-paluel>

Ce que dit l'ASN :



Chute d'un générateur de vapeur dans le bâtiment du réacteur 2 de la centrale de Paluel (76) : l'ASN a diligenté une inspection immédiate

01/04/2016 12:00 Note d'information

Le 31 mars 2016, EDF a informé l'ASN de la chute en cours de manutention d'un générateur de vapeur dans le bâtiment du réacteur 2 de la centrale de Paluel (76).

Le réacteur 2 est à l'arrêt depuis mai 2015 pour sa troisième visite décennale. Ces opérations de maintenance de grande envergure comprennent le remplacement des quatre générateurs de vapeur¹ du circuit primaire principal du réacteur. Les opérations prévues pour l'évacuation d'un générateur de vapeur usé depuis le bâtiment du réacteur comprennent une phase de manutention : l'équipement est placé sur un chariot qui permet sa sortie à l'extérieur du bâtiment réacteur. Il est basculé lors de cette opération de sa position verticale d'origine vers une position horizontale.

Le 31 mars 2016, le réacteur 2 était à l'arrêt, le combustible nucléaire étant complètement déchargé de la cuve et entreposé dans la piscine du bâtiment combustible. La piscine du bâtiment du réacteur était vide, recouverte de plateaux de protection. Un générateur de vapeur usé était en cours de manutention en vue de son évacuation, en position quasi-verticale, son extrémité basse reposant sur le chariot d'évacuation par l'intermédiaire de cales, et son extrémité haute étant soutenue par un dispositif constitué d'élingues reliées à un palonnier, lui-même relié à un engin de manutention fixé sur le pont polaire du bâtiment du réacteur. Le générateur de vapeur a basculé de toute sa hauteur pour s'immobiliser au sol, en partie sur le béton du bâtiment du réacteur, et en partie sur les plateaux de protection de la piscine du bâtiment du réacteur, qui ont pour certains été endommagés. Le palonnier de manutention a également chuté.

EDF a immédiatement procédé à l'évacuation du bâtiment du réacteur. Un intervenant a été légèrement blessé et deux autres ont été choqués ; ils ont été pris en charge par les services médicaux. Les résultats des contrôles de radioprotection réalisés par EDF sur les intervenants se sont révélés normaux. La sûreté de l'installation est restée assurée.

Les inspecteurs de la division de Caen de l'ASN, arrivés sur le site vers 17h30, ont réalisé une inspection réactive tant en matière de sûreté nucléaire que d'inspection du travail. La lettre de suites de cette inspection est en cours d'élaboration et sera publiée sur le site Internet de l'ASN. L'ASN poursuit ses actions de contrôle.

1. Les générateurs de vapeur sont des composants de 22 m de hauteur et d'une masse de 465 tonnes chacun. Ces composants sont destinés à assurer le transfert de chaleur entre l'eau du circuit primaire, chauffée par la réaction nucléaire et qui circule dans des tubes métalliques de faible diamètre, et l'eau du circuit secondaire, afin de produire la vapeur utilisée par la turbine pour produire l'électricité.

<https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Chute-d-un-generateur-de-vapeur-l-ASN-a-diligente-une-inspection-immEDIATE-a-Paluel-76>

Nos observations :

Chute d'un générateur de vapeur de plus de 400 tonnes à la centrale nucléaire de Paluel : le "Grand carénage" vire au carnage

01/04/16

Un générateur de vapeur de 465 tonnes est tombé de plus de 20 mètres à Paluel (Seine-Maritime), première centrale où est réalisé le "Grand carénage", programme de maintenance et de grands travaux prévus par EDF sur l'ensemble du parc nucléaire français.

Comme le démontre ce nouvel accident, ces travaux sont une impasse dangereuse et inutile et une pure opération de communication destinée à faire croire à la possibilité de prolonger le fonctionnement des réacteurs. Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'arrêt du grand carénage, la fermeture des vieux réacteurs et une vraie transition énergétique en urgence.

Un accident... et de nombreuses questions

En tombant de toute sa hauteur, ce générateur de vapeur de 465 tonnes - selon nos informations - et 22 m de long a endommagé le sol en béton du réacteur n° 2. Selon certains témoignages, le choc aurait été tel que la piscine du réacteur serait maintenant fissurée et le bâtiment réacteur endommagé.

Par ailleurs, ce générateur de vapeur usagé et hautement irradié avait été confiné pour éviter les contaminations. Mais avec le choc, ce confinement a-t-il tenu ? N'y a-t-il pas un risque de dispersion de débris radioactifs et donc de contamination des travailleurs présents au moment de l'accident ?

Toute la lumière doit être faite sur les circonstances et les conséquences de cet accident

Série noire à la centrale de Paluel

Cet accident n'est pas une surprise, les travailleurs dénonçant depuis plusieurs mois le mauvais état des appareils de manutention. Il vient également s'ajouter à une série de problèmes graves. Comme le montre un [document interne à EDF](#), les diesels de secours de la centrale de Paluel étaient tous dans état de fiabilité « inacceptable » en 2014, attestant d'une maintenance déficiente. En juillet 2015, un [incendie de métal](#) sur un condenseur n'avait pu être maîtrisé qu'au bout de 6 heures, infligeant d'importants dégâts aux installations.

Grand carénage : arrêter les frais en urgence

L'Autorité de sûreté nucléaire émet depuis longtemps des doutes sur la capacité d'EDF de mener à bien le "Grand carénage", soulignant que l'entreprise est déjà débordée par les travaux de maintenance qu'elle a elle-même programmés. Ce nouvel accident, qui n'augure rien de bon pour la suite du programme, en apporte la confirmation.

Ces problèmes multiples ne doivent rien au hasard, mais résultent d'une perte de compétences et savoir-faire. Il est surtout la conséquence de pressions inacceptables et de cadences infernales imposées par EDF aux entreprises prestataires et aux travailleurs sous-traitants : ceux-ci sont tenus d'effectuer dans des délais très courts des opérations lourdes afin de pouvoir redémarrer le réacteur au plus vite.

Au vu de tous ces ratés, le "Grand carénage" pourrait coûter bien plus que les 100 milliards d'euros évoqués par la Cour des comptes et fragiliser encore plus les finances d'EDF. Ce programme apparaît comme une pure opération de communication de la part d'EDF pour faire croire qu'il est possible de renforcer la robustesse des réacteurs, intégrer les nouvelles normes post-Fukushima et ainsi prolonger leur durée de fonctionnement. Pourtant, loin d'améliorer la sûreté des réacteurs, ces travaux bâclés risquent de fragiliser les installations et de les rendre encore plus dangereuses.

Il faut arrêter les frais avant de nouveaux dégâts et stopper le "Grand carénage". Plutôt que de prolonger le fonctionnement de réacteurs vieillissants et dangereux, il est urgent de réorienter les milliards prévus pour cette opération vers les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

<https://www.sortirdunucleaire.org/Chute-d-un-generateur-de-vapeur-de-600-tonnes-a>